



Automobile

Cher. Les immatriculations de voitures neuves ont chuté de 3,96 % dans le Cher en septembre. La baisse est comparable en France (-3,37 %). Depuis le début de l'année, la dégringolade est sévère : - 14 % dans le département (- 8,50 % en France). ■

Un chiffre

10 entreprises régionales ont déjà bénéficié du nouveau fonds Centre reprise-transmission (2,1 millions d'euros sur trois ans). Il s'agit de prêts d'honneur sans intérêt de 15.000 à 30.000 euros.



Méthaniseurs

Région Centre. La biomasse permet de développer la place des produits de l'agriculture et de la forêt dans le bouquet énergétique. La Région Centre souhaite mettre en route trente méthaniseurs d'ici 2020, contre une dizaine actuellement. ■

L'éco du mardi

Perles bio de beauté

Cosmétique

Implantée à Vierzon, l'entreprise de cosmétique bio Laboheme a créé un nouveau concept : la perle de beauté. Le laboratoire mise sur cette innovation et travaille à 75 % pour l'international.

Vincent Michel
vincent.michel@centrefrance.com

« C'ela ressemble plus à une cuisine qu'à un laboratoire », convient Joël Pobeda, cofondateur de Laboheme. Le fait est qu'il y a quelque chose de culinaire dans cette entreprise cosmétique vierzonnaise. « Nous faisons de la cuisine traditionnelle, face au fast-food ! » Laboheme n'utilise que des matières premières 100 % bio. Et suit un processus de production entièrement artisanal. En prenant le contre-pied de l'industrie du cosmétique. « Le cosmétique marche à l'envers depuis les années 1950 ! Il faut tout faire plus vite, moins cher. Or, d'après nous, il faut du temps et de la place. »

Mention Nature et progrès

Les méthodes et la philosophie de l'entreprise lui ont valu une mention, Nature et progrès, attribuée par l'association éponyme, n'autorisant l'utilisation d'aucun produit de synthèse (1). Deux mots qui veulent dire beaucoup, pour le chef d'entreprise qui croit peu aux autres labels bio en cosmétique. « Ce n'est que du marketing. Le cahier des charges a été établi par les industriels eux-mêmes. Ils autorisent 5 % de produits de synthèse », estime-t-il.

La société, qui possède cinquante références à son catalo-



LABORATOIRE. Dans son unité de production, sur la zone du Vieux-Domaine, Laboheme met au point ses produits. PHOTO V.M.

gue, fabrique des produits pour cinquante marques. Recherche, fabrication, packaging, expédition... l'ensemble de la production est réalisé dans les locaux vierzonnais de l'entreprise, sur la zone du Vieux-Domaine. Mais Laboheme vient aussi d'installer un showroom au centre d'innovation du parc technologique de Sologne, pour bénéficier d'un accueil plus attrayant pour les clients, alors que le chef d'entreprise juge le Vieux-Domaine « clairement délaissé par la municipalité ».

L'innovation est un maître mot de l'entreprise. Qu'elle a appliqué avec sa dernière création, inédite, la perle de beauté. Un principe simple : concentrer la part d'actif d'un produit cosmétique. « Le plus souvent, 90 % des produits sont constitués d'excipient, d'eau. Les perles, elles, en contiennent le minimum possible. » Laboheme en fabrique déjà pour plusieurs marques cosmétiques.

Cependant, mener l'innovation à un coût. Et le chef d'entreprise déplore le manque de soutien des établissements bancaires. « Pour développer une activité économique, il y a besoin de financement. Or, les petites structures n'ont pas de solution pour cela. Les banques veulent se couvrir, elles ne sont plus un partenaire privilégié mais une simple boîte aux lettres pour déposer son argent. »

Aide de la BPI

Pour développer ses perles, l'entreprise a dû trouver d'autres partenaires financiers. Elle a bénéficié du soutien de la BPI (Banque publique d'investissement, anciennement Oséo), qui a pris en charge 50 % du coût de recherche et développement (R & D) du produit. « Sans cela, nous n'aurions pas pu créer notre produit, tout simplement. » Et, pour assurer les frais de protection intellectuelle de sa création, elle a bénéficié

d'un financement de l'Agence régionale pour l'innovation et le transfert de technologie (Aritt) Centre (2). Il y a deux ans, l'entreprise avait déjà eu recours à l'aide publique. Elle avait reçu un coup de pouce du fonds national de revitalisation des territoires (FNRT) ; ce qui lui avait permis de « rester en vie », selon Joël Pobeda.

L'Asie, « c'est là que le marché est dynamique »

Une aide salvatrice. Car, bien que Laboheme ait multiplié son chiffre d'affaires par quatre en quelques années, pour atteindre presque 700.000 euros, la situation financière reste tendue. « Les coûts ont augmenté. » De 10 personnes, les effectifs de l'entreprise ont été réduits à 7. Mais la petite société veut rester sur une dynamique. Ce que pourraient permettre les billes de beauté. « Nous espérons financer les futurs R & D par les recettes engendrées. »

Pour la PME vierzonnaise, l'avenir passe en tout cas par l'international. Environ 75 % des cinquante marques pour lesquelles elle travaille sont étrangères. Un chiffre qui pourrait tendre un jour vers les 90 ou 95 %, de l'avis du dirigeant de l'entreprise. Il le constate, « le marché français du cosmétique est bouché ». D'autant que, lors d'un récent Salon, à Paris, le constat était sans appel. « Sur 100 contacts pris, 90 viennent d'Asie. C'est là que le marché est dynamique. » ■

(1) Selon le principe de l'association éponyme, tous les membres contrôlent les autres membres.

(2) Créée par l'État et le conseil régional en 2011, l'Aritt accompagne les entreprises, « quels que soient leur taille et leur domaine d'activité », dans leur politique d'innovation.

ÉC (H) OS

Investissements

Indre-et-Loire. Le 4 novembre sera posée la première pierre de la future usine TLD sur le parc d'activités Isoparc, à Sorigny (Indre-et-Loire). TLD va investir 10 millions d'euros, dont 8,5 millions pour la construction des bâtiments. Le groupe y produira son nouvel engin, le Taxibot, qui va tracter les avions de la porte d'embarquement jusqu'à la piste. ■

Parqueterie

Indre. Située à Ardenes (Indre), la Parqueterie berrichonne, fleuron de l'industrie indienne et fabricant de parquet depuis plus de soixante ans, est en redressement judiciaire depuis le 31 mai. Deux offres de reprise sont parvenues au tribunal de commerce : l'une de la direction actuelle et l'autre d'une entreprise du Cher, Centre bois massif. La décision a été renvoyée au 30 octobre.

Recrutements

Région Centre. Le groupe Socotec, acteur de la maîtrise des risques et de l'amélioration des performances, veut recruter quarante jeunes techniciens en CDI avant janvier prochain. Socotec possède notamment deux agences en région, à Orléans (Loiret) et à Tours (Indre-et-Loire). Ces techniciens alterneront théorie et tutorat en agence pendant quatre mois, puis suivront un parcours de formation interne durant les dix-huit mois suivants (plus d'information sur www.socotec.fr). ■

Vu à la télé

Bourges. Le reportage « Un permis à tout prix », diffusé samedi dernier sur TF1, a donné un petit coup de projecteur à l'enseignement nationale Permis malin, installée cette année à Bourges. Cette agence est spécialisée dans la location de voiture auto-école à double commande à certaines conditions. Intérêt pour l'apprenti conducteur : augmenter ses chances de réussite à l'examen et compléter sa formation à moindre coût. ■

Mégisserie

Indre. À Levroux (Indre), la mégisserie Bodin-Joyeux produit des cuirs pour Chanel, Gucci, Hermès, Vuitton... Ces marques de luxe en font des gants, des chaussures, de la maroquinerie, voire du mobilier. Fondé en 1860, Bodin-Joyeux traite chaque année 500.000 peaux, en 400 coloris. Avec un chiffre d'affaires de 17,5 millions d'euros (+ 40 % en deux ans), Bodin-Joyeux est une PME de 90 salariés. Elle est l'une des trois dernières mégisseries françaises (source : *l'Usine nouvelle*). ■

INITIATIVE

La boucherie met le cap sur le drive

BOURGES. La boucherie-charcuterie Cap'viandes, ouverte depuis le 6 août route de La Charité, vient de franchir une nouvelle étape. L'enseigne lance son concept de drive, en mettant en ligne son site Internet (cap-viandes.net). À la tête de l'entreprise de dix salariés, Bruno et Estelle Rousseau. En provenance d'Olivet (Loiret), où il tenait une boucherie-charcuterie traditionnelle, le couple a investi 400.000 euros dans ce local de 800 mètres carrés disposant de 250 mètres carrés de surface de vente et 70 places de parking. « C'est le premier drive en France dans ce secteur d'activité », assure Bruno Rousseau. L'enseigne Cap'viandes, que le couple espère développer en France sous forme de franchise, propose de la viande de qualité sur carcasses majoritairement produite localement. « Il n'y a pas de relève, il faut changer l'image du boucher-charcutier, insiste Estelle Rousseau. Si l'on reste sur nos acquis, on est morts. »



CERFRANCE Alliance Centre

L'expertise-comptable qui libère vos talents !



Bien plus que de l'expertise-comptable, de l'accompagnement

alliance@cerfrance.fr
www.cerfrance-alliancecentre.fr

